

La Chambre d'agriculture de la Dordogne organise des réunions de présentation de la Charte de Bon Voisinage entre les citoyens, les élus et les agriculteurs de la Dordogne. Les réunions ont lieu à 20h30 depuis le 20 janvier. **Une réunion a lieu à la salle des fêtes de Terrasson, 8 rue Aristide Briand, ce mardi 11 février** ; aux Eyzies le 29 janvier ; à Proissans le 31 janvier ; à Salignac Eyvigues le 6 février ; à St Cyprien le 7 février... A l'initiative des syndicats agricoles, ce projet de charte a été rédigé pour permettre aux citoyens d'être informés sur les modes de productions en agriculture, les contraintes, et les pratiques mises en oeuvre pour intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux et les zones de non traitement. En clair, cela permet d'ouvrir le dialogue entre les acteurs du monde rural et de fixer un mode opératoire pour prévenir et régler les problèmes de voisinage. Les citoyens et les collectivités seront associés à la rédaction de cette charte.

- Site internet de la Chambre d'agriculture : Bien vivre ensemble en milieu rural